

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2017

Délibération n° CA 2017-07.07

VALIDATION DE LA STRATEGIE SCIENTIFIQUE (2017 – 2021)  
DU PARC NATIONAL DES CALANQUES

Vu le code de l'environnement ;

Vu la charte du Parc national des Calanques ;

Vu stratégie scientifique du Parc national des Calanques établie à l'issue d'un travail de co-construction avec le Conseil scientifique ;

Vu la stratégie scientifique 2015-2025 des Parcs nationaux de France ;

Vu l'avis favorable du Conseil scientifique en date du 21 mars 2017 ;

1° Effectif du Conseil d'administration : 51

2° Quorum : 26

3° Nombre de membres présents, représentés, ou ayant donné mandat : 31

4° Vote effectué à main levée

a) Nombre de suffrages exprimés pour : 30

b) Nombre de suffrages exprimés contre : 0

c) Nombre d'abstentions constatées : 1

Sur proposition du Directeur du Parc national des Calanques,

Le Conseil d'administration du Parc national des Calanques :

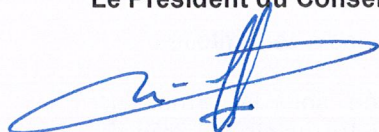
- Salue la démarche menée pour l'élaboration de la première stratégie scientifique du Parc national des Calanques au cours des années 2015 et 2016 et souligne la valeur ajoutée du processus d'intelligence collective qui a mobilisé les équipes de l'Etablissement, le Conseil scientifique du Parc national de Calanques et des experts externes ;
- Apprécie l'effort de formulation de questionnements scientifiques spécifiques à ce territoire ;
- Souligne la clarté et la cohérence de la stratégie scientifique proposée, sous la forme d'un document concis, à la fois précis et accessible à tous, offrant de multiples points d'entrée de lecture ;
- Reconnaît la nécessité d'une prise de conscience individuelle et collective des interdépendances écologiques, socio-écologiques et socio-politiques, qui sont particulièrement fortes sur ce territoire urbain et littoral, et d'une nouvelle vision de préservation de la nature avec l'homme ;

- Approuve l'approche de la stratégie scientifique qui questionne collectivement les modèles de développement au travers du concept de solidarité écologique ;
- **Valide la stratégie scientifique (2017- 2021) du Parc national des Calanques ;**
- Appelle à la prise de conscience collective de repenser nos liens à la nature, au sens de communauté du vivant ;
- Insiste sur l'importance du transfert des connaissances vers les acteurs du territoire, et appelle à bien prendre en compte la dimension économique dans les questionnements scientifiques ;
- Affirme la nécessité de faire vivre la stratégie scientifique et d'en faire un outil de référence pour éclairer l'action sur le territoire, tant pour le choix des projets que pour les modalités de leur mise en œuvre, ainsi que pour leur évaluation ;
- Insiste pour une animation active de sa mise œuvre au quotidien par les équipes du Parc ;
- Invite le Comité d'évaluation et de suivi de la charte du parc national des Calanques à se référer à la stratégie scientifique pour la conduite de ses travaux ;
- Recommande la prise en compte des orientations scientifiques de la stratégie scientifique dans la finalisation du Plan d'action pluriannuel (2017 – 2021) du parc national des Calanques, ainsi que dans sa mise en œuvre ;
- Recommande un porter à connaissance et une animation auprès des partenaires acteurs du territoire (services des collectivités, propriétaires, gestionnaires,...) pour sa prise en compte dans les programmes, schémas et actions mis en œuvre sur le territoire du Parc ;
- Affirme l'importance de la diffusion de ce document, sous une forme opérationnelle et communicante, auprès des divers partenaires concernés : scientifiques, décideurs, gestionnaires, etc.;
- Encourage une valorisation à court terme par un événement de type forum d'échange avec les décideurs du territoire.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national des Calanques et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

Fait à Marseille, le 04 juillet 2017

**Le Président du Conseil d'Administration,**



**Didier REAULT**

**Le Directeur,**



**François BLAND**